

Rapport annuel d'activité de la médiation départementale pour l'année 2023.

Intervention d'Ibrahima Traoré
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président, Chers collègues,

Cette année nous fêtons, si je puis dire, les dix ans de la médiation départementale. C'est un service utile aux habitants qui contribue sensiblement à améliorer la relation entre l'utilisateur et l'administration. C'est aussi un point d'appui certain, pour les agent·es comme pour les élu·es du Département.

463 sollicitations ont été enregistrées l'an dernier, soit une hausse de 191% – une tendance qui est restée constante sur les cinq dernières années. **La médiation est toujours mieux identifiée, et nous nous félicitons des nombreux partenariats,** en interne comme avec des acteurs extérieurs au Département.

Nous tenons également à saluer l'efficacité de la médiation départementale, eu égard aux délais de réponse resserrés mentionnés dans le rapport. À ce titre, nous soutenons les recommandations visant à répondre systématiquement à l'utilisateur pour éviter la pratique du rejet implicite, avec une attention aux délais de réponse.

Sans surprise, **les compétences sociales du Département, et en particulier la direction de l'Autonomie et la MDPH, figurent parmi les principaux motifs de saisine.** Au vu des graves difficultés budgétaires, de l'aggravation de la non-compensation des AIS par l'État et de réformes nationales toujours plus agressives contre les classes populaires et moyennes, **nous craignons que toujours plus de Val-de-Marnais-es ne se retrouvent en difficulté dans leurs démarches.** La médiation départementale risque donc d'avoir à faire face à un afflux important de saisines autour des compétences sociales.

Enfin, étant entendu que **plus de la moitié des sollicitations relèvent d'une autre institution que le Département,** nous soutenons les recommandations de la médiatrice visant à établir un lien particulier avec le service des étrangers de la Préfecture.

En effet, nous sommes tous interpellés sur nos cantons au sujet des **lourds problèmes liés aux délais de délivrance des titres de séjour,** et à l'imbrication de ces problèmes avec les démarches que les usagers ont à réaliser auprès de nos services. Toutes les difficultés connexes au Département que nous pourrions dénouer, seront autant de problèmes en moins qui engorgeront la médiation départementale.

Pour conclure, **nous tenons vraiment à remercier l'équipe de la médiation départementale,** et prenons acte de la présentation de ce rapport qui est d'une excellente qualité.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi